

Note Méthodologique : Banque mondiale

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Panorama structuré des exigences environnementales et sociales (E&S) de la Banque mondiale pour aider à organiser une démarche de conformité opérationnelle.

- Cadre exigeant visant à prévenir, réduire et compenser les impacts des projets financés.
- Approche par les risques, la preuve et des indicateurs vérifiables avec suivi continu.
- Architecture ESS1–ESS10 comme ossature de gouvernance et de catégorisation des risques.
- Alignement avec les meilleures pratiques et référentiels (ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 19011:2018).
- Engagement structuré des parties prenantes et intégration des dimensions sociales.

Point clé : Proportionnalité de l'évaluation (ESS1) et mécanisme de gestion des griefs (ESS10) sont structurants; la conformité se démontre par un faisceau de preuves traçables.

Objectifs de la mission

- Évaluation proportionnée des risques E&S conforme à ESS1.
- Mise en place d'un PGES avec responsabilités, budget et échéancier.
- Mécanisme de gestion des griefs accessible aux parties prenantes (ESS10).
- Indicateurs suivis trimestriellement (≥ 4 revues/an) et vérifiables.
- Réduction mesurable des impacts prioritaires à 12 mois.
- Traçabilité des consultations publiques et des décisions associées.

Périmètre / livrables attendus

- Matrice d'exigences ESS pertinentes et plan de collecte documentaire.
 - Ligne de base E&S; note de risques préliminaires; grille d'écarts et priorisation.
 - Cartographie des parties prenantes et mécanisme de gestion des griefs (ESS10).
 - PGES détaillé: fiches-mesures, KPI, matrice RACI, budget, calendrier, protocole de reporting.
 - Dispositif de suivi: registres, inspections, tableaux de bord, revues périodiques, audits.
 - Dossiers de preuves: consultations, procès-verbaux, photographies, rapports d'audit.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Cadrage et périmètre

- Préciser attendus E&S, périmètre, contraintes, ressources.
- Produire une matrice d'exigences (ESS, preuves, jalons) et un plan de collecte documentaire.
- Vigilance: périmètres évolutifs; acter les hypothèses et impliquer tôt la Banque mondiale.

Étape 2 — Diagnostic environnemental et social initial

- Combiner analyse documentaire, visites terrain, entretiens et tests de conformité ESS1–ESS10.
- Livrables: ligne de base, note de risques, grille d'écarts, recommandations.
- Vigilance: données hétérogènes; documenter limites et prévoir compléments de mesure.

Étape 3 — Analyse de risques et engagement des parties prenantes

- Ateliers de cotation multi-critères; cartographie des parties prenantes; structuration du mécanisme de griefs (ESS10).
- Arbitrer proportionnalité des mesures et phasage de mise en œuvre.
- Vigilance: dynamiques locales (saisonnalité, foncier, coutumes) et critères d'acceptabilité.

Étape 4 — Plan de gestion environnementale et sociale (PGES)

- Convertir l'analyse en plan d'actions: fiches-mesures, KPI, RACI, budget, calendrier, reporting.
- Aligner avec systèmes ISO et intégrer supply chain (clauses E&S explicites).
- Vigilance: lier objectifs–indicateurs–moyens; vérifier capacités et budgets.

Étape 5 — Mise en œuvre, suivi, audits et amélioration

- Déployer contrôles, audits internes/externes et préparer les revues avec le bailleur.
- Collecter indicateurs, tenir registres, réaliser inspections; mettre à jour le PGES.
- Structurer boucles de rétroaction; points mensuels, revues trimestrielles et semestrielles; audits planifiés.

Étape	Activités clés	Livrables / résultats
1. Cadrage	Clarifier ESS, périmètre, jalons; organiser collecte	Matrice d'exigences; plan de collecte
2. Diagnostic initial	Analyses, visites, entretiens, tests de conformité	Ligne de base; note de risques; grille d'écarts
3. Risques & parties prenantes	Ateliers; cartographie; mécanisme de griefs	Priorisation; dispositif ESS10
4. PGES	Fiches-mesures; KPI; RACI; calendrier; reporting	PGES pilotable et aligné ISO
5. Mise en œuvre & amélioration	Contrôles; audits; revues; MAJ PGES	Preuves consolidées; performance suivie

Planning / durée / jalons

Fréquence	Jalon / modalité	Attendu / livrable
Mensuel	Points de contrôle opérationnels	Suivi des indicateurs, inspections, registres à jour
Trimestriel	Revue des indicateurs (≥ 4/an)	Tableaux de bord et décisions de pilotage
Semestriel	Revue de direction	Bilan de performance; ajustements PGES

Annuel	Audit interne (ISO 19011)	Rapport d'audit et plan d'actions
Annuel	Audit externe (si pertinent; repère 1+1/an)	Preuve tierce de conformité
À 12 mois	Objectifs d'amélioration	Réduction mesurable des impacts prioritaires

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client / Entreprise

- Identifier activités sensibles, stabiliser périmètre et hypothèses techniques.
- Fournir accès aux sites, données et interlocuteurs; documenter limites de données.
- Désigner responsables; ouvrir canaux d'information; tenir la traçabilité des retours.
- Articuler le PGES avec la supply chain; intégrer des clauses E&S dans les contrats.
- Assurer ressources/budget et capacités des sous-traitants pour exécuter les mesures.

Consultant / Conseil

- Conduire le cadrage; élaborer la matrice d'exigences et le plan de collecte.
- Réaliser diagnostic initial; produire note de risques et grille d'écarts.
- Animer ateliers de cotation; cartographier parties prenantes; structurer le mécanisme de griefs.
- Construire le PGES (fiches-mesures, KPI, RACI, reporting) et l'aligner aux référentiels ISO.
- Accompagner déploiement, audits internes/externes et préparation des revues bailleur.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Accès aux sites, aux données E&S disponibles et aux interlocuteurs clés.
- Hypothèses techniques stabilisées; périmètre et décisions actés et tracés.
- Documents sources: études, mesures, registres, contrats; qualité de la donnée (sources, méthodes, incertitudes).
- Cartographie initiale des parties prenantes; calendrier et traçabilité des consultations.
- Dispositif/mécanisme de gestion des griefs (ESS10) opérationnel ou à définir.
- Ressources, compétences et gouvernance projet clarifiées.
- Protocoles de reporting et d'audit (ISO 19011) compatibles avec ISO 14001/45001.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Pilotage fondé sur des revues périodiques: trimestrielles (indicateurs) et semestrielles (revue de direction).
- Audits planifiés selon ISO 19011: au moins interne annuel et, si pertinent, externe annuel (repère 1+1/an).
- Principe de proportionnalité: effort de preuve renforcé sur enjeux matériels; indicateurs SMART en nombre raisonnable.
- Mécanisme de gestion des griefs (ESS10), transparence des consultations et traçabilité des décisions.
- Comparaison droit national vs ESS; application de l'exigence la plus protectrice et documentable.

- Gestion des risques: anticiper dynamiques locales (saisonnalité, foncier, coutumes); formaliser critères d'acceptabilité.
- Boucles de rétroaction: traitement des écarts, mesures correctives tracées, mise à jour du PGES.